

L'APPROCHE DE LA MORT, DES ÉMOTIONS ET DE L'APPRENTISSAGE

Enjeux de la recherche

1.1 - Rapport du chercheur à l'objet, les premières orientations

Place de la recherche dans "mes" orientations

Je me suis orienté, il y a maintenant une quinzaine d'années, dans le champ de la formation continue à l'hôpital public dans les fonctions de responsable pédagogique et de formateur-consultant. Les dossiers confiés par mon institution sont socialement marqués, me semble-t-il, par une certaine complexité qui en a formé, à mes yeux, tout l'intérêt : la fin de vie et les soins palliatifs, la santé mentale et les soins psychiatriques, la laïcité et les démarches interculturelles dans les soins, la mort à l'hôpital et l'activité des chambres mortuaires. Rétrospectivement, je constate que ces thématiques sont traversées notamment par un même fil rouge : la place significative qu'occupent les affects sur des thématiques considérées comme socialement « sensibles ».

Outre la recherche d'une manière de penser « les affects », j'ai assez rapidement éprouvé le désir et le besoin de m'inscrire dans une perspective compréhensive de « ce que je faisais » au quotidien, ce qui a fondé ma démarche d'inscription dans le DEA « Formation des adultes : champs de recherche » au CNAM. Au cours de ces études, j'ai pu approcher un certain nombre d'outils issus notamment des sciences de l'éducation comme l'analyse de la nature et la fonction des dispositifs de formation, des interrelations entre les sujets, leurs activités et leur environnement.

Le travail de mise en intelligibilité d'objets professionnels s'est poursuivi un peu plus tard par l'inscription dans des études doctorales autour du sujet de la formation des agents de chambre mortuaire. Le rapport aux affects évoqué plus haut me semble, sur ce sujet, particulièrement emblématique du fil rouge que j'ai suivi ou qui m'a suivi. Il m'apparaît en effet difficile de faire la part des choses entre les chemins que l'on emprunte volontairement et consciemment, et ceux qui nous emmènent quelque part sans que l'on ait vraiment le sentiment de les avoir choisis délibérément. Dans tous les cas, la formation des agents de chambre mortuaire constitue aujourd'hui le champ de cette recherche doctorale.

J'ai choisi comme entrée de cette recherche, les affects et en particulier les émotions, non pas à partir des catégorisations sociales qui en soulignent la présence évidente et centrale dans ce champ d'activité, mais en tant qu'objet de recherche dont nous proposons une construction théorico-méthodologique possible, tout au long de cette étude. J'ai choisi en particulier de focaliser l'analyse sur les manifestations émotionnelles pouvant être identifiées lors des « premiers moments » d'apprentissage où peuvent se jouer, me semble-t-il, des tournants significatifs du processus d'apprentissage. Avec toutes les limites bien entendu liées à la subjectivité de mes propos, j'ai pu expérimenter ce phénomène des « premiers moments » de façon très locale, lors de mon service national réalisé dans un hôpital militaire. À ce titre, je devais y réaliser parfois la présentation de défunts à leurs proches souhaitant leur rendre un dernier hommage. Certaines de ces situations inédites auxquelles j'ai été confronté comme « premiers moments », constituent et encore aujourd'hui, à la fois des traces et des moteurs pour mes propres interrogations. Je me suis donc en partie appuyé également sur ce vécu pour présenter dans ce qui suit, les orientations générales de la recherche.

"Nos" premières orientations du projet de recherche

Notre étude prend comme point de départ l'observation de stagiaires dans leurs tout premiers moments d'apprentissage, en immersion dans un milieu de travail (dans notre recherche, la chambre mortuaire hospitalière). Nous avons choisi d'observer ces premiers moments d'apprentissage car ils nous semblent significatifs du point de vue du professionnel.

Lors des entretiens exploratoires menés auprès des professionnels de ce secteur, nous avons été surpris par le fait que certains stagiaires ne revenaient pas après la première journée, certains ne « terminaient pas la journée », et d'autres partaient au bout d'une heure, parfois moins... comme le disait un professionnel « *parfois ça prend pas* ». D'autres énoncés sont revenus fréquemment : « *tout se passe dans les premiers moments !* » ; « *ils sont fondamentaux* » ; « *ah ça oui, je m'en souviens très bien* ». Comme si « la suite » dépendait en grande partie de la manière dont pouvaient se dérouler ces premiers moments. Quand nous leur posions la question : « C'est-à-dire ? Que se passe-t-il lors de ces premiers moments ? ». Nous n'avons pas toujours obtenu de réponse, et quand il y en avait une, la dimension affective de son énoncé prenait le pas sur son intelligibilité. Nous sentions que ce moment était particulièrement important à leurs yeux sans que ni eux ni nous-mêmes ne pouvions en dire plus de façon claire et explicite. Intuitivement, et en élargissant le propos, nous

ressentions aussi la dimension mystérieuse « des premières fois » qui nous marquent longtemps après. S'agissait-il de quelque chose comme ça et comment cela s'opérait-il ? Nous ne recherchions pas forcément de réponses précises à ces questions, en revanche la force énigmatique qui s'en est dégagée nous a conduit, en effet, à n'observer que ces « premiers moments ».

À partir de ces premières réflexions, nous avons pu envisager, dans une perspective de recherche, des liens qui pouvaient être établis entre affects, premiers moments et apprentissage au travail. Les rapports entre ces trois grandes thématiques que nous mettons à l'étude, forment le projet général de cette recherche. Une première formulation de l'objet de recherche peut être esquissée ici avant d'être reprise au cours du chapitre 2, et porte sur le rôle constructif des émotions dans l'apprentissage.

Comme précisé plus haut, notre rapport à l'objet de recherche est fondé sur un besoin de compréhension, qui a motivé l'entreprise de cette thèse. Ce rapport à l'objet est également situé socialement à travers notre exercice professionnel même. Un travail de distanciation s'est donc révélé nécessaire pour tendre vers l'adoption d'une posture de recherche propre à se dégager, autant que faire se peut, d'enjeux notamment performatifs. Sont présentés dans ce qui suit, quelques éléments descriptifs supplémentaires correspondant à cette démarche.

Les stagiaires que nous avons observés au travers de leurs activités se disent tous volontaires et motivés pour entreprendre cette formation à caractère obligatoire (un dispositif de formation d'adaptation à l'emploi que nous détaillons plus loin). Cette formation est composée de modules dits « théoriques » (dans un centre de formation) et de modules dits « pratiques » (dans une chambre mortuaire d'accueil).

Nos observations sont uniquement réalisées au moment des stages dits pratiques dans les chambres mortuaires, et cela pour au moins deux raisons. La chambre mortuaire est le lieu où s'apprend « concrètement » le métier visé par les stagiaires, les défunts et les professionnels s'y trouvant. Ce qui est cohérent avec ce que nous souhaitons observer. Deuxièmement, la chambre mortuaire est un lieu que nous ne connaissons pas. En termes de démarche de recherche, cette « méconnaissance » est appréhendée par nous-même comme une plus-value significative au regard de l'exercice de nos fonctions professionnelles (responsable pédagogique notamment en charge de la formation continue des agents de chambres mortuaires, que nous ne rencontrons que dans un centre de formation centralisé).

Cette relative ignorance de cet aspect des chambres mortuaires, nous semble donc plutôt bénéfique pour une attitude de recherche en favorisant l'éclosion de comportements d'interrogation et d'étonnement de notre part.

Dans cette partie, nous avons tenté d'identifier et de donner à voir quelques liens entre des éléments biographiques personnels et professionnels et l'entreprise de cette étude autour de cette thématique singulière se situant au carrefour d'enjeux sociaux et scientifiques que nous proposons de distinguer dans la partie suivante.

1.2 - L'approche de la mort, des morts : un enjeu social et professionnel

L'objectif de cette partie vise à distinguer les enjeux sociaux des enjeux scientifiques mobilisés dans cette étude car ils sont porteurs d'intentions différentes. Le premier enjeu vise la reconnaissance sociale de l'activité mortuaire, en tout cas dans l'intention affichée. Cette « attention » sociale se traduit notamment, pour nous-même, par l'établissement d'une lettre de mission institutionnelle présentée plus bas, et portant globalement sur la professionnalisation des agents de chambre mortuaire. Le second enjeu, de type scientifique, vise à tenter de faire des émotions un objet de recherche, dès lors que nous leur attribuons, par hypothèse, un rôle constructif dans le processus d'apprentissage. Cette première formulation de l'objet de recherche comme vu dans la partie précédente, nous amène à construire une distanciation avec les catégorisations sociales des émotions présentées notamment ci-dessous.

1.2.1 - La mort à l'hôpital, entre tabou et déni : enjeu social

Alors que le nombre annuel de décès en France est stable depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, environ 530 900 en 2007 selon l'Inspection générale des affaires sociales (Lalande & Veber, 2009), ce chiffre devrait, au contraire, connaître une hausse importante. Les projections démographiques réalisées par l'Institut National d'Études Démographiques (Monnier & Pennec, 2001 ; Wolf, 2012) prévoient en effet une hausse de 50% d'ici 2050, soit environ 773 000 décès. Des questions se profilent, mourra-t-on davantage ou moins à l'hôpital ? Quelles organisations en conséquence et notamment s'agissant de la prise en charge mortuaire des patients décédés à l'hôpital ? Quels impacts sur l'activité des agents en charge de l'activité mortuaire, sur leur formation ? Dans tous les cas, la prise en charge des patients décédés constitue de fait une activité hospitalière à part entière. Ainsi, en termes de prescriptions sociales, cette activité est officiellement affichée par la Haute Autorité en Soins comme un des éléments clés de la certification et de l'amélioration continue de la qualité :

« *La façon dont l'hôpital traite la mort est un traceur fidèle du respect des malades et de la qualité des soins* » (HAS, 2011).

De l'injonction administrative aux situations réelles, il y a parfois un écart comme l'a récemment constaté l'Inspection Générale des Affaires Sociales. L'IGAS a en effet mené une enquête nationale sur la thématique de la mort à l'hôpital. Un rapport publié en 2009 souligne notamment et sans aucune ambiguïté, que la question de la mort est largement occultée : « *Alors que plus de la moitié des Français meurent en établissement de soins, et notamment dans les hôpitaux publics, la prise en charge de la mort ne fait pas partie des missions reconnues à l'hôpital. Pour les acteurs hospitaliers, la mort est vécue comme une incongruité, un échec, et à ce titre largement occultée. Cette situation est préjudiciable au confort des malades en fin de vie et à l'accueil des proches ainsi qu'à la santé publique.* » (IGAS, 2009, 3). En pratique, « *la problématique du décès n'est abordée qu'à partir des questions juridiques particulières* » selon le même rapport (*Ibid.*, 38). Pour tenter de comprendre cette « occultation » de la question de la mort aujourd'hui, il peut être intéressant de l'envisager dans son rapport aux émotions ainsi suscitées et qui doivent être collectivement maîtrisées.

Dans cette perspective, le philosophe Elias (1969) a postulé que la « civilisation » réside dans la manière dont une société traite les émotions, c'est ce qu'il a appelé le processus de *civilisation des mœurs*. Y est analysé le contrôle grandissant sur les émotions et les contenance extérieures du corps (cracher, uriner, etc.) à travers des règles de discrétion. En 1985, Elias, au crépuscule de sa vie, écrit ouvrage intitulé *La solitude des mourants* dont l'idée principale est la description d'un rapport à la mort très étroitement lié avec une forte individualisation, reléguant les mourants à l'isolement et à la solitude. S'agissant de ces derniers, les termes employés sont directs : sentiments « de honte », « de répulsion », ou encore de « gêne ».

Selon de nombreux travaux d'historiens des mentalités ou sociologues (cf. quelques éléments proposés en bibliographie, Ariès, Thomas, Vovelle, Ziegler, par exemple), un paradigme culturel domine : le contrôle de ses émotions face à la mort. C'est à partir des années 1960 que de nombreux rituels liés au deuil (ruban épinglé sur le chapeau ou port d'un brassard noir, tentures sombres dressées à l'entrée du domicile, habillage du mort avec son costume de marié, veillées et repas funéraire au domicile avec familles, proches, voisins, le son du glas, etc.) ont été progressivement abandonnés, et avec eux ont disparu les principaux supports symboliques organisant au plan individuel et collectif les attitudes de défense face à la peur de la mort.

S'y est substitué, peu à peu, un autre « mode de défense », le déni de la mort qui « *consiste en un refus de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante* » (Thomas, 1978). Le déni de la mort est une construction sociale évolutive, souligne Vovelle (1993) : « *L'interdit mis sur la mort s'est manifesté dès les années 1920 aux Etats-Unis, pour s'étendre à l'Europe du Nord-Ouest à partir du monde anglo-saxon, puis gagner dans les dernières décennies l'ensemble, ou presque, de l'Occident, des pays réformés du Nord aux civilisations méridionales initialement les plus rétives* ». Ce même auteur affirme par ailleurs que la mort constitue « *le nouveau tabou du XXe siècle* » (*Ibid.*) et que l'on retrouve l'expression de ce tabou dans la société toute entière. Les murs de l'hôpital étant poreux à toute évolution sociétale, celui-ci n'y échappe pas.

De nombreux écrits ou rapports (par exemple, Lalande & Veber, 2009), rapportent en effet que les décès qui y surviennent sont souvent considérés comme une forme d'échec des soins, et que les équipes hospitalières contribuent, sans en avoir toujours conscience, à ce déni. Dans cette perspective et à notre modeste échelon bien entendu, notre institution s'est intéressée de plusieurs manières à la question mortuaire. Par exemple en rassemblant dans un ouvrage unique des règles et des recommandations à l'usage des personnels hospitaliers (Dupont & Macrez, 2007) ; par l'organisation de rencontres diverses visant à favoriser les échanges et tenter de faire tomber certaines cloisons édifiées sous le sceau du déni et du tabou ; en missionnant certaines personnes sur des objectifs précis. C'est notre cas s'agissant de la formation et c'est l'objet de la partie suivante.

1.2.2 - Une lettre de mission institutionnelle : motivations professionnelles

Adossée à notre recherche doctorale, notre institution hospitalière nous a confié une mission concernant la formation des agents de chambre mortuaire. L'intention est de produire globalement un état des lieux de la question, d'appliquer un certain nombre de recommandations existantes, et d'en proposer, le cas échéant, de nouvelles visant à améliorer notamment les dispositifs de formation.

Sont transcrits ci-dessous, les principaux éléments du contenu de la lettre de mission qui nous a été confiée par la Direction des Ressources Humaines / Centre de la Formation et du Développement des Compétences de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris en 2011. La mission est intitulée « Professionnalisation des personnels des chambres mortuaires ».

« Les problématiques relatives au décès au sein des établissements de santé sont d'une grande importance. Elles justifient une attention toute particulière ainsi que le constate une récente mission de l'IGAS qui a encouragé les établissements de santé à assumer à la hauteur de leur enjeu sociétal les fonctions mortuaires auxquelles elles sont confrontées. Dans ce contexte et après avoir recueilli les avis favorables des représentants de la Direction du Service aux Patients et de la Communication, de la Direction des Affaires Juridiques et de la Direction Centrale des Soins Infirmiers, il vous est confié une mission sur la professionnalisation des agents des chambres mortuaires. Cette mission s'inscrit dans votre cursus universitaire (...). En collaboration avec les Directions précitées par ce sujet et par la mobilisation des expertises des acteurs de terrain, cette mission doit aboutir à l'élaboration pour l'AP-HP, de recommandations dans les domaines suivants :

- Réaliser un état des lieux de l'existant et formaliser les activités réalisées en chambre mortuaire pour proposer un guide de bonnes pratiques professionnelles et participer ainsi à l'établissement de "standards minima de qualité en matière de traitement des corps et d'accueil des familles" (recommandation n° 24, rapport de IGAS). Les recommandations concerneront les pratiques des professionnels mais pourront également concerner la qualification de ceux-ci, l'évaluation des pratiques, les locaux et l'environnement des chambres mortuaires ainsi que leur rattachement dans les groupes hospitaliers.

- Au regard de l'évolution démographique des professionnels en ce domaine (perspective de nombreux départs à la retraite d'agents expérimentés), identifier, valoriser et capitaliser les pratiques favorables à un exercice professionnel de qualité en chambre mortuaire, en vue d'organiser les conditions de leur transmission aux nouveaux agents et aux nouvelles équipes. »

Les objectifs contenus dans cette lettre de mission relèvent bien entendu de l'applicatif, et nous y reviendrons dans le dernier chapitre. Nous tenterons alors de dessiner quelques pistes et implications pratiques produites par ce travail de recherche. Toutefois, le travail de recherche proprement dit relève non pas d'une logique applicative, même si elle la prend en compte pour appréhender l'environnement de l'objet étudié. La recherche relève du compréhensif en ce sens qu'il s'agit de se doter d'outils théoriques et méthodologiques qui nous permettent d'analyser le corpus que nous avons rassemblé. Auparavant, nous présentons plus précisément quelques enjeux scientifiques posés par le rapport entre les émotions et le processus d'apprentissage au travail.

1.3 - Émotions, apprentissage : les enjeux scientifiques

Comme souligné plus haut, une distanciation avec les catégorisations sociales portant sur les émotions constitue un préalable nécessaire à leur mise en objet scientifique. Cette partie vise à présenter les enjeux scientifiques posés par les émotions dans le champ des sciences sociales dans lequel il est constaté un retour donnant lieu à moult publications. Puis dans un second temps, nous présentons quelques enjeux scientifiques qui peuvent être identifiés dans le rapport entre les émotions et le processus d'apprentissage. Globalement, les questions de désignation et d'approche dynamique nous semblent être au cœur de ces types d'enjeux.

1.3.1 - Faire des émotions un concept pour la recherche : enjeux théoriques et méthodologiques

Le Breton (1998/2001, 133), sociologue, note que le sens commun « *assimile volontiers l'émotion à une émergence d'irrationalité, un manque de maîtrise de soi, à l'expérience d'une sensibilité exacerbée. L'émotion serait alors un échec de la volonté, une impuissance à se contrôler, une imperfection regrettable dans l'emprunt du droit chemin propre à une existence raisonnable.* » Cette conception assez répandue considère les émotions comme des phénomènes indésirables, notamment parce qu'ils nous mettent en effet « hors du contrôle » de nous-mêmes. Or le contrôle et l'ordre sont du domaine de la raison, perçue comme vertu humaine et humanisante : contrôler les ressentis et les expressions de ses émotions serait l'une des conditions fondamentales pour pouvoir s'intégrer au sein d'un groupe humain, d'en adopter les interfaces communicationnelles requises, en somme de pouvoir vivre ensemble. Dans ses rapports avec autrui, les régulations émotionnelles apparaissent comme une nécessité incontournable.

En revanche, plusieurs résultats de recherche (présentés plus bas) indiquent que les émotions ne peuvent se réduire à des traces passées primaires et animales qu'il s'agirait de dépasser, c'est-à-dire, de contrôler par la raison.

À ce titre, l'étude des émotions du point de vue de leur fonctionnalité adaptative dans les rapports entre sujets constitue un enjeu de recherche dès lors que nous nous intéressons aux émotions davantage comme processus plutôt que comme produit. C'est l'une des options que nous retenons de manière privilégiée pour notre propre recherche. Cependant cet intérêt pour les émotions en termes de recherche est récent. Pour quels motifs ?

En effet, comme le constate Tcherkassof (2008, 10), psychologue qui s'est particulièrement intéressée à la question des émotions et notamment à leurs expressions, « *Après une longue veille en coulisses, la problématique de l'émotion fait aujourd'hui un retour en force sur la scène intellectuelle.* » Damasio (2010, 135), neuroscientifique, affirme qu'il est impossible de comprendre le comportement humain sans prendre en compte les émotions : « *Nombreux sont ceux qui ont tenté de négliger l'émotion dans leur quête pour comprendre le comportement humain. En vain. Le comportement et l'esprit, qu'ils soient conscients ou non, ainsi que le cerveau lorsque l'émotion et les nombreux phénomènes qui se cachent sous ce nom ne sont pas pris en compte comme il se doit.* » De son côté, Lordon (2013, 8), économiste devenu philosophe, analyse ce retour en force des émotions par celui même de l'individualisme depuis plusieurs décennies : « *Les sciences sociales longtemps muettes sur la question, sont maintenant intarissables à propos des "émotions". L'histoire des sciences sociales est ainsi comme une sorte de route de montagne : un tournant succède à l'autre ; après le tournant linguistique, le tournant herméneutique, le tournant pragmatique, voilà donc venu leur tournant émotionnel (...) tient beaucoup au retour en force, depuis plusieurs décennies, des figures de l'individu, de l'acteur et du sujet (...).* ».

Dans cette même perspective et pour le sens commun, les émotions sont spontanément appréhendées comme « appartenant » au seul sujet qui les éprouve, les ressent, les manifeste, ou non d'ailleurs, selon les options qu'il a choisies dans une situation donnée. Nous sommes amené, suite au traitement de notre corpus, à discuter la nature strictement individuelle des émotions pour nous orienter vers leur nature sociale. Nous nous en expliquerons.

Du coup, la question de la définition des émotions apparaît comme fortement dépendante des contextes dans lesquelles elles se situent en interaction avec d'autres entités. La première étape consiste probablement à situer les émotions parmi d'autres notions qui leur sont proches, notamment les sentiments et les humeurs.

Mais de manière plus élargie, les recherches portant sur les émotions constituent un champ immense avec une profusion de définitions. L'exemple emblématique souvent cité dans la littérature scientifique, est le travail de recension réalisé par Kleinginna et Kleinginna (1981) qui ont ainsi dénombré 92 définitions différentes proposées entre 1971 et 1981. Existe-t-il aujourd'hui un consensus définitoire sur les émotions ? Tous les auteurs que nous avons pu consulter sur ce sujet sont unanimes, la réponse est non. Il existe donc de très nombreuses définitions et nous serons donc amené à situer notre propre recherche parmi quelques autres.

Les enjeux scientifiques portant d'une part sur la nature des émotions et d'autre part sur leur définition, s'accompagnent selon nous, d'un troisième type : comment en rendre compte ? Bien entendu et en lien avec ce que nous venons de dire à l'instant, cet enjeu de nature méthodologique semble étroitement dépendant de la définition choisie des émotions.

En effet, comment rendre compte d'un objet dont on appréhende mal en amont les contours ? Dans cette recherche, les mouvements d'itération entre le cadre théorique et le cadre méthodologique ont été particulièrement nombreux. Cette recherche constitue, sur de nombreux aspects que nous aurons l'occasion de développer par la suite, un inédit. Selon nos propres investigations, il n'existe pas de recherches portant spécifiquement sur le rapport entre émotions et processus d'apprentissage dans le champ que nous avons choisi, à savoir le mortuaire. Les outils théoriques et méthodologiques ont donc été développés de manière conjointe et émergente. Les différents aspects définitoires que nous proposons plus bas des émotions nous semblent en porter la marque. La situation d'apprentissage au travail qui constitue notre terrain d'observation participe de fait à l'orientation de la définition retenue des émotions. Ce sont d'abord les émotions qui sont liées aux tâches de travail dans une visée formative. C'est l'objet de la partie suivante.

1.3.2 - Autour de la question des émotions dans l'apprentissage en situation tutorale

Deux positions au moins peuvent être identifiées dans le sens commun concernant le rôle des émotions dans l'apprentissage. La première position consiste à considérer les émotions, en tout cas au-delà d'un certain seuil d'activation, comme forcément négatives. On retrouve cette idée à travers les phrases du style « si tu te laisses gagner par l'émotion, tu ne peux pas apprendre » ou encore « ne te laisse pas emporter par tes émotions si tu veux apprendre ». Cette position tendrait donc à donner un rôle négatif aux émotions. La deuxième position, inverse et qui circule tout autant, tendrait à donner un rôle plutôt positif aux émotions. On retrouve cette idée à travers les phrases du style « pour (vraiment) apprendre il faut s'impliquer émotionnellement (et pas que cognitivement) », ou encore « apprendre c'est aussi pouvoir accepter ses émotions, les exprimer ».

Les deux positions, malgré leur antagonisme apparent, construisent leur discours à partir de la valence donnée aux émotions qui relève de catégorisations sociales de nature axiologique définissant *a priori* le négatif et le positif, le mal et le bien. Pour apprendre, il y aurait donc selon les situations rencontrées par les sujets, les mauvaises émotions à combattre et les bonnes émotions à favoriser. On retrouve cette orientation prescriptive émotionnelle dans bon nombre d'objectifs de formation à atteindre, et c'est d'ailleurs le cas pour le dispositif de formation qui constitue notre terrain de recherche.

Se situer dans une démarche compréhensive du rapport entre processus d'apprentissage et émotions, nécessite sans doute de renoncer à qualifier ces dernières en termes de valence qui relève d'un discours et d'une intention d'acteur. L'enjeu scientifique se situe donc pour nous dans la possibilité de rendre compte des émotions en dehors de leur qualification axiologique. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que les surgissements des émotions au décours de la situation d'apprentissage au travail ne sont pas anodins, et que les conditions de leur émergence peuvent être mises en lien étroit avec les objets d'apprentissage du sujet concerné. Nous tentons d'en montrer les diverses modalités au cours de cette étude à travers trois questions générales qui orientent notre démarche.

À quelles conditions les activités produites autour des émotions en situation tutorale, peuvent-elles être constructives du point de vue de l'apprentissage ?

Qu'est-ce qui joue, à cet égard, un rôle constructif dans le positionnement du tuteur ?

Quelle est la nature et quels types de ressources seraient mobilisées à cette occasion ? Par exemple, du côté des caractéristiques des situations, et du côté des caractéristiques individuelles du tuteur et du stagiaire ?

La contextualisation de ces trois questions générales est l'objet de la partie suivante qui présente successivement les chambres mortuaires et leur personnel comme champ de recherche, ainsi que le dispositif de formation à l'emploi que nous cherchons à analyser.